

La vie de l'eau



« La récente loi sur l'eau marque le refus de s'attaquer sérieusement au problème de la gestion de cette ressource. Le principe "pollueur-payeur" n'y est pas inscrit, pas plus que la volonté de faire payer l'utilisa-

teur à son juste prélèvement sur la ressource. Les particuliers financent 85 % du coût des installations nécessaires à l'approvisionnement en eau alors qu'ils n'utilisent que 10 % de la ressource. Les agriculteurs ne participent à ce financement que pour... 1 % tandis qu'ils "pompent" 70 % de cette même ressource. Cependant, de plus en plus de voix s'élèvent pour dénoncer l'opacité du partenariat public-privé par lequel les collectivités locales ont abandonné la gestion de l'eau aux trois géantes du secteur, la Lyonnaise, Veolia (groupe Vivendi) et la Saur (groupe Bouygues). De ce fait, le prix de l'eau est très inégal d'une commune à l'autre et le plus souvent surfacturé. Ainsi, ces firmes se font payer le coût d'entretien du compteur d'eau des particuliers alors qu'en réalité elles ne s'occupent pas de

cet entretien. Elles "économisent" sur l'entretien du réseau, ce qui a pour conséquence un gaspillage non négligeable de la ressource et impose aux communes un coût important de remise en état quand celles-ci décident de reprendre en main le contrôle de la gestion de l'eau.

D'ici 2010, deux tiers des contrats d'affermage passés entre les collectivités locales et ces firmes privées vont arriver à expiration. Plusieurs villes (Cherbourg, Châtellerault, Castres, etc...) ont récemment "remercié" l'une ou l'autre de ces firmes pour leur préférer la gestion par une régie municipale. À Castres, la facture pour l'utilisateur a baissé de 10 % et la justice a débouté la Lyonnaise qui exigeait des dommages et intérêts pour le non renouvellement du contrat passé avec la ville.

Pour développer toutes ces questions, l'association AttacVal d'Oise Sud-est organisera le mercredi 18 octobre à 20h30, dans la salle du Conseil municipal de Gonesse, une conférence-débat ouverte à tous. Notre invité ce soir-là sera Jean-Luc Touly*, président de l'Association pour un contrat mondial de l'eau (ACME). Nous montrerons pourquoi le citoyen ne doit pas renoncer au contrôle du bien commun le plus indispensable à la vie des hommes.»

*Auteur du livre "L'eau des multinationales. Les vérités inavouables", Fayard 2006.

Attac Val d'Oise Sud-est
Tél. : 0871 125416
Courriel : contact@attac95se.org



Notre métier, c'est d'offrir une plage propre à Lucas aussi bien que d'apporter notre expertise pour évaluer l'impact environnemental des 300 000 tonnes de déchets abandonnés en Antarctique.

Chaque jour, nous traitons les pollutions générées par les activités humaines et nous valorisons vos déchets afin de préserver l'environnement et votre cadre de vie.
Faire du déchet une ressource
Travailler à un monde plus propre

VEOLIA
PROPRETÉ

OTUS - 40, rue de la Fosse Guérin - 95200 Sarcelles
Tél. 01 34 38 31 60 - Fax. 01 39 94 15 55

TROUVER
L'ERREUR !!!

Paru dans
Le Gonessien
Journal Municipal de
de Gonesse - octobre 2006

Journal Municipal de Gonesse
le **Gonessien**
Pleinement des habitants de la Ville de Gonesse



Un dimanche d'automne



Le village de Gonesse



Festival Traditionnel à Gonesse



Le festival de la Ville de Gonesse

